

essais

Collection dirigée par Françoise Lapeyre

Méthodes et pratiques des manuels de langue

Henri Besse

Henri Besse

crédif

École Normale Supérieure de Fontenay/Saint-cloud

 **Didier**

justifiée par notre point de vue méthodologique, par le fait qu'à toutes les époques, il y a eu débat et concurrence entre plusieurs méthodes, et par le constat que des hypothèses et des procédés étrangement voisins peuvent se retrouver à des époques très différentes, même si les termes pour en parler ont changé.

2. LA METHODE NATURELLE

C'est sans doute la plus ancienne et celle qui est encore la plus pratiquée en dehors des salles de classe. Elle vise à reproduire, aussi naturellement que possible, certaines des conditions par lesquelles on acquiert, enfant ou adulte, une langue au contact de ceux qui la parlent : pas de traduction, pas d'explications grammaticales, un « authentique bain linguistique » et pas de progression. La méthode naturelle n'est une méthode que quand elle s'inscrit dans une relation d'enseignement, c'est-à-dire entre un « professionnel », généralement natif de L2, et un ou plusieurs étudiants ayant le désir ou l'obligation d'apprendre cette langue.

La méthode naturelle a été utilisée pendant des siècles par des esclaves, des domestiques, des nurses, des précepteurs, placés auprès des enfants de l'aristocratie européenne (latine, anglaise, allemande, française), et qui, souvent, n'avaient d'autre compétence que d'être des natifs de L2. C'est cette méthode qu'on s'est efforcé de mettre en œuvre, il y a quelques années, dans les écoles maternelles françaises et dans les jardins d'enfants allemands, par l'échange d'institutrices francophones et de « jardinières » germanophones : il s'agissait simplement d'amener les enfants à jouer, à chanter, à échanger, à vivre un peu dans la langue du maître. C'est elle qui justifie les séjours linguistiques dans le pays où la L2 est pratiquée, qu'utilise spontanément le formateur qui a en charge un apprenti immigré, ou le professeur d'une école de langue rétribué pour passer la journée en compagnie d'un seul étudiant, avec pour seule consigne d'employer constamment la L2.

Certes, quand le maître en a la compétence, il arrive qu'il traduise ponctuellement, qu'il donne quelques explications grammaticales, qu'il s'efforce de suivre une progression, mais le simple fait d'interagir en L2, de faire des choses en commun dans cette langue, de refuser l'usage de la L1, conduit à acquérir des rudiments de la L2, et parfois, si le temps

consacré et si l'engagement personnel sont importants, une réelle compétence dans cette L2.

La méthode naturelle se fonde sur le constat, empirique, que deux êtres humains (enfants ou adultes) ne partageant pas la même langue peuvent, dans certaines situations d'échange (en particulier, de face-à-face), communiquer de manière relativement efficace. Certains gestes liés à des émotions, certaines mimiques, l'environnement immédiat dans lequel on se trouve, les actions et les réactions des partenaires, toute une partie du non verbal de la communication permet de comprendre et de réemployer ultérieurement à bon escient le verbal (de la L2) qui s'y insère. La L2 s'acquiert alors un peu comme on a acquis, enfant, sa L1 : à travers de multiples interactions avec ceux qui la parlent. Ce qui suppose que tout membre de l'espèce humaine possède, en quelque sorte génétiquement, ce qu'on appelait au XVIII^e siècle un *langage naturel*, ou ce que certains linguistes contemporains appellent un dispositif inné d'acquisition (*language acquisition device*) des langues, dispositif qui permet d'acquérir, quels que soient notre race, notre sexe, notre lieu et famille de naissance, notre âge même, n'importe quelle langue terrienne, pour peu qu'on soit contraint de se maintenir en communication avec ceux qui la pratiquent.

On pourrait dire que ce qui rend la méthode naturelle possible est à la base de toutes les autres qui n'en apparaissent que comme des rationalisations : il s'agit de sélectionner et de coordonner les procédés les mieux aptes à développer ou, du moins, à ne pas entraver cette faculté naturelle. Il est à remarquer qu'il n'existe pas de méthode naturelle pour acquérir des savoirs comme la grammaire, les mathématiques ou la physique.

3. LA METHODE GRAMMAIRE-TRADUCTION

Cette méthode, dite aussi souvent méthode *traditionnelle* et parfois méthode *bilingue*, fut appliquée au grec et au latin probablement dès qu'on disposa d'une description un peu complète de l'organisation morpho-syntaxique de ces langues, et des enseignants capables de pratiquer la L1 de leurs étudiants. Car elle exige non seulement que le maître ait une bonne compétence de L2, mais aussi qu'il soit capable d'en expliquer, au moins partiellement, le fonctionnement interne, et d'en traduire les énoncés en

L1. Elle suppose donc un savoir sur L2 (en être natif ne suffit plus), savoir appris dans des livres spécialisés (en particulier, des livres de grammaire), et un certain bilinguisme L1/L2, même si celui-ci n'est pas toujours équilibré. Ainsi, avec la méthode grammaire-traduction apparaissent les premiers vrais professionnels de l'enseignement des langues qui, à l'instar des spécialistes des autres disciplines, enseignent un savoir constitué et reconnu susceptible d'aider à acquérir la L2.

La forme canonique des premières leçons est généralement la suivante : le maître énonce et éventuellement explique en L1 une ou deux règles grammaticales concernant L2, en l'illustrant de quelques exemples en L1 et en L2. Il a donc recours à une terminologie grammaticale particulière même si elle est simplifiée, terminologie qui met en jeu une certaine conception du langage, des langues et de la manière de les décrire. Cette conception ne déroute pas, en général, les étudiants parce qu'elle leur est familière : c'est celle qu'ils ont apprise à propos de leur L1. Pour leur permettre de saisir le sens des exemples donnés en L2, le maître les traduit, le plus souvent mot-à-mot, en L1. Ensuite, on conforte et on vérifie l'apprentissage de ces règles et de ces équivalences interlinguales (*un garçon = a boy*), à travers les exercices de *version* (de L2 vers L1) et de *thème* (de L1 vers L2), exercices d'abord appliqués à des phrases isolées proches des exemples présentés, puis progressivement à des ensembles de phrases et à des « morceaux choisis », extraits le plus souvent de textes littéraires. La version est réputée plus facile que le thème, et les « forts en thème » sont supposés être les forts en L2.

En reprenant nos quatre critères : le maître traduit ce qu'il présente de L2 en L1 ; il donne des *explications grammaticales* en L1, ultérieurement en L2 ; il s'appuie, au moins au départ, sur des *exemples forgés par lui* ou empruntés à des auteurs mais bien illustratifs des règles qu'il énonce ; il *suit une progression grammaticale* fondée, avec quelques aménagements, sur un découpage de la description qu'il enseigne. L'enseignement/l'apprentissage porte essentiellement sur les *formes écrites* de L2, ou sur l'oralisation de ces formes, parce que ce sont elles qui sont prises en compte dans les descriptions grammaticales traditionnelles (la *grammaire* est étymologiquement la science des lettres, ce qui permet de *savoir* lire et écrire sa propre langue), parce que cette méthode a été appliquée d'abord à des langues qui n'étaient plus tout à fait vivantes (le grec et surtout le latin), et parce qu'enfin l'objectif ultime n'est pas tant d'apprendre à parler la

L2 comme on la parle que de faciliter l'accès à des textes (littéraires ou non) rédigés dans cette langue.

La méthode grammaire-traduction semble avoir été dominante en Europe pour les langues vivantes dès la fin du XVI^e siècle et au XVII^e siècle. Contestée au XVIII^e siècle, elle a connu son plein épanouissement au XIX^e siècle, en particulier en Allemagne, et a continué à être utilisée pendant une bonne partie du XX^e siècle. C'est elle qui inspire encore les programmes de nombreuses universités et on en retrouve des éléments dans les manuels de langue les plus récents. Ce qui montre qu'elle résiste bien aux critiques dont elle n'a cessé d'être l'objet de la part des pédagogues et des didacticiens.

On a beaucoup critiqué son efficacité : huit à dix ans d'enseignement, à raison de cinq à six heures par semaine, ne suffisent souvent pas à développer une réelle compétence en L2, tant à l'oral qu'à l'écrit, encore que les résultats soient meilleurs pour ce dernier. A quoi on répond généralement que ce n'est pas là l'objectif ultime de cette méthode, mais de former l'esprit des étudiants par une réflexion méthodique sur sa langue et sur celle qu'il apprend. Les procédés qu'elle utilise ont été contestés : la compréhension des règles grammaticales, même formulées en L1, demeure toujours incertaine, et une bonne connaissance de ces règles n'est pas une condition suffisante pour pratiquer correctement la langue sur laquelle elles portent ; la traduction mot-à-mot et les équivalences lexicales entre langues sont des approximations contestables et parfois inductrices d'erreurs, parce qu'il n'y a jamais une équivalence parfaite entre deux mots relevant de langues différentes ; en début d'apprentissage, la version et le thème ne sont pas de véritables opérations de traduction, parce que celle-ci implique un bilinguisme qui n'est pas encore acquis par les étudiants ; quand on parle une langue, et même quand on l'écrit, on ne se réfère pas constamment à une description grammaticale et la connaissance des règles est souvent une entrave à la production aisée ; etc. La méthode grammaire-traduction n'en perdure pas moins dans l'enseignement scolaire et universitaire, sans doute pour des raisons plus institutionnelles que proprement didactiques.